

SIRET : 488 083 858 00024

APE : 9002Z - Activités de soutien
au spectacle vivant



ACTIVITES

BILAN 2023

PROJETS 2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FDVA

FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

1

LA FEDERATION DES ARTS DE LA RUE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Objectifs et valeurs	2
Vie Associative	3
Partenaires	6

2

STRUCTURER

SODAREP	8
De la cartographie à l'OPP	9
Concertations pour la Création en Espace Public	9
1% Travaux Publics	12

3

ACCOMPAGNER

Rencontres professionnelles	13
Ateliers d'aide à la structuration	14
Relai d'informations et ressources	15

4

DEFENDRE

Représentations professionnelles	18
Égalité Femmes-Hommes	19

5

BUDGET PREVISIONNEL 2024	23
---------------------------------------	-----------



LA FEDERATION DES ARTS DE LA RUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes est :

- un réseau d'individus et de structures œuvrant pour la connaissance et la reconnaissance des Arts de la Rue et de la création en espace public.
- un espace d'échange, de réflexion et de défense des intérêts communs d'une profession.

La Fédération a pour but « de fédérer le secteur professionnel des Arts de la Rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de la Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance. »

ACTIONS 2023		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Adhérents	Échanges avec les adhérents sur leurs difficultés, questionnements, actualités...				
	Recontres des compagnies d'Auvergne-Rhône-alpes				
CA et AG	<u>10 janvier</u> CA - Village Sutter (Lyon) <u>14 mars</u> CA - Village Sutter (Lyon)	<u>6 avril</u> CA et AG - Amicale du Crêt de Roch (Saint-Étienne) <u>6 juin</u> CA - Village Sutter (Lyon)	<u>12 septembre</u> CA - Village Sutter (Lyon)	<u>7 novembre</u> CA - Amicale du Crêt de Roch (Saint-Étienne)	
La Fédération	Participation aux CA nationaux, réunions de chantiers des commissions de travail de la fédération				
	<u>14 février</u> : CA Fédération Nationale (FNAR) <u>15 février</u> : Journée de travail des coordinatrices et coordinateur <u>7 mars</u> : CA FNAR	<u>18 avril</u> : AG FNAR - Paris <u>10 mai</u> : CA FNAR <u>27 juin</u> : CA FNAR	<u>5 septembre</u> : CA FNAR	<u>3 et 31 octobre</u> : CA FNAR <u>5 décembre</u> : CA FNAR	
	Participation aux comités de pilotage inter-fédéral pour l'Université Buissonnière (tous les 15 jours)				<u>13, 14, 15 novembre</u> Université Buissonnière Montpellier
	<u>20 janvier</u> Groupe de travail Gouvernance avec les autres fédérations régionales <u>10 mars</u> GT Gouvernance	<u>17 avril</u> GT Gouvernance <u>20 juin</u> GT Gouvernance	<u>7 septembre</u> GT Gouvernance	<u>date à définir</u> GT Gouvernance	

		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
La Fédération	Partenaires	Conseils d'administration de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant			
		<u>21 mars</u> AG Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant MJC Villeurbanne	<u>26 juin</u> : AG HF+ Friche Lamartine (Lyon)		
	RH	Accompagnement de l'alternante sur la mise en place de concertations à Chambéry, Clermont-Ferrand et de la reprise de la concertation à Saint-Étienne			

OBJECTIFS ET VALEURS

Les Arts de la Rue investissent une multitude d'espaces publics, tant urbains que ruraux, et se caractérisent par une diversité de genres artistiques. La relation particulière à ces espaces donne naissance à des esthétiques plurielles, entremêlant de multiples disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, arts plastiques, sculpture... Faire le choix des lieux de vie quotidienne comme terrains de jeux se conjugue avec l'envie d'une proximité et d'un rapport privilégié avec la population, le territoire, les publics. L'espace public étant le lieu par excellence de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle, les Arts de la Rue œuvrent à la mixité, au croisement et à l'élargissement des publics, et participent vivement au développement d'une culture citoyenne démocratique. Véritable enjeu de société, cette présence artistique œuvre en faveur d'un maillage culturel équilibré sur l'ensemble des territoires, participant à la construction d'environnements culturels, et défendant la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental associée à la dignité des personnes. Se référant à la défense des droits culturels récemment reconnus dans la Loi française, les Arts de la Rue militent pour la promotion et la garantie de la création artistique et de la liberté d'expression de la diversité culturelle.

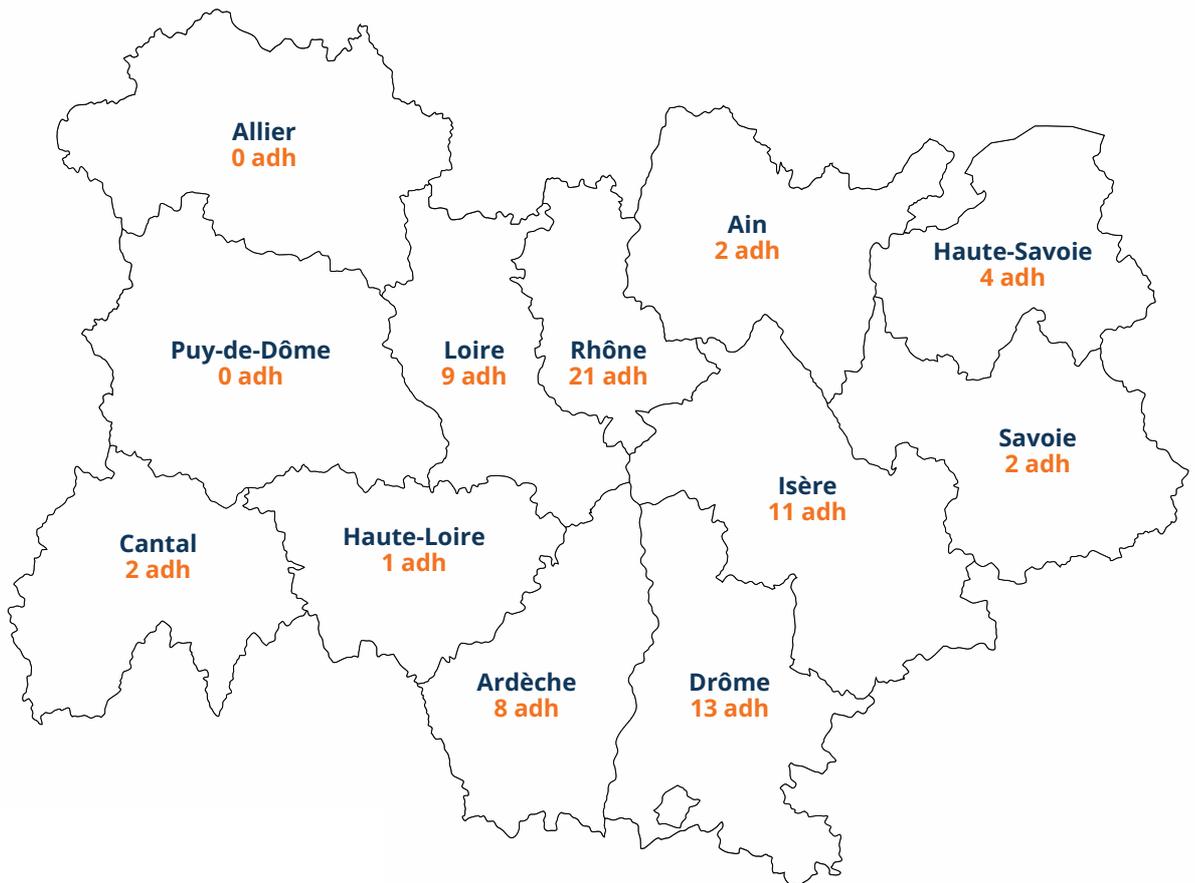
De plus, ils contribuent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble. Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des Arts de la Rue, les membres de la Fédération œuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics. La Fédération se compose d'un réseau d'individus et de structures et a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion, de structuration et de défense des intérêts communs d'une profession. Ses activités quotidiennes gravitent autour de :

- la mise en réseau des professionnels
- le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire
- l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs et actrices du spectacle vivant
- la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur

VIE ASSOCIATIVE

Adhérents

Au 23 octobre 2023, la Fédération compte 72 adhérents, dont 22 à titre individuel et 50 comme structures (compagnies, lieux, festivals, collectivités...). Il y a une forte concentration d'adhérents dans le Rhône, l'Isère et la Drôme. Il persiste un déséquilibre entre l'ancienne région Auvergne et Rhône-Alpes. Le travail mené en 2023 en Puy-de-Dôme devrait porter ses fruits pour la prochaine campagne d'adhésion et la Fédération devra continuer d'œuvrer en 2024 à consolider son réseau sur tout le territoire régional.



Conseils d'administration

Le Conseil d'administration est aujourd'hui composé de 17 membres : représentants de structures de diffusion, de compagnies, adhérents en leur nom propre provenant de toutes la région. Afin d'assurer un suivi des chantiers sur plusieurs années, il a été voté lors de l'Assemblée Générale 2021, la mise en place de mandats de 3 ans pour les administrateurs et administratrices. L'idée étant que la première année, le CA découvrent les chantiers ; en deuxième année, ils se saisissent de ceux les intéressant et la troisième année, ils transmettent à d'autres membres leurs connaissances et leur expertise des dossiers en cours. Riches de sa force militante, les chantiers et missions sont répartis sous forme de commissions en lien avec la coordination. La Fédération organise au moins six conseils d'administration. En 2023, la Fédération a tenu ses CA tous les 2 mois. En 2024, ce même rythme sera conservé.

Séminaire

Depuis 2018, les administrateurs de la Fédération se retrouvent en séminaire. Du premier ont découlé de nombreuses propositions - matière pour l'écriture d'une feuille de route sur trois ans. Le travail a été poursuivi le travail en 2019. Le séminaire 2020 a été accompagné dans ses réflexions par un professionnel (Philippe Fabre Conseil) afin de questionner plus en profondeur l'éthique, la position et le rôle de la Fédération quant aux diverses sollicitations extérieures rencontrées cette année et ayant fait débat au sein du CA. En 2021 et 2022, ce temps n'a pas été reconduit, car les commissions 1 % Travaux Publics et Égalité Femmes-Hommes mobilisaient déjà beaucoup du temps des participantes et participants.

En 2023, une journée de séminaire s'est tenue en mai ; accompagnée par Pierre Fronton, avocat fiscaliste ayant participé à la rédaction de l'étude "Mise en opérationnalité du 1% Travaux Publics". L'objectif de cette journée était de réfléchir à la création d'une structure pouvant collecter ce 1%, définir le rôle de la Fédération dans cet éco-système, proposer un plan d'action au conseil d'administration.

Cet espace d'échange est toujours productif quant aux problématiques soulevées dans l'année et animant la Fédération (gouvernance, mobilisation, «services-rendus» aux adhérents...). Aussi, il est le temps privilégié pour concevoir les rencontres thématiques estivales et automnales, poursuivre et alimenter la feuille de route de la Fédération sur les prochaines années.

Assemblées Générales

Cet évènement annuel rassemble en moyenne une trentaine de personnes adhérentes ou non. Il est conçu en 2 temps : la présentation des activités et des comptes, et un temps ouvert de discussion. Depuis 2021, il a été souhaité une assemblée générale plus légère que les précédentes et plutôt tournée vers les retrouvailles. Ainsi, en 2023, l'Assemblée Générale a été accueillie par l'Amicale Crêt de Roch de Saint-Étienne. Après un temps de plénière, les chantiers ont été présentés en petits groupes. Cela a permis des échanges plus individualisés. De retour en plénière, il a été proposé une introduction au bilan carbone de la culture. Après la validation des différents documents et l'élection du nouveau CA, les échanges informels se sont poursuivis lors d'un temps convivial.

Réseau inter-régional

Affiliée à la Fédération Nationale des Arts de la Rue, la Fédération AuRA travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration national. Elle participe au groupe de travail issu de la FNAR : veille juridique, représentativité, gouvernance, COREPS... Elle s'implique aussi dans les grandes actions de la Fédération nationale telles que l'Université Buissonnière.

Depuis 2019, la Fédération AuRA fait partie du premier chantier émanant des fédérations régionales et porté par elles : Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue. Elles se sont dotées d'une convention de mutualisation visant à proposer un modèle de gouvernance du chantier, d'un fonds mutualisé leur

permettant de financer les actions, d'un comité de pilotage composé des fédérations AuRA, Grand'Rue (Nouvelle-Aquitaine), Férue (Île de France), Ministère de la République (Normandie), Fédération Nationale, Pôle Sud (Occitanie) et BFC (Bourgogne-Franche-Comté) (voir p.19).

Pendant la crise sanitaire, des membres des fédérations et des acteurs et actrices du secteur non-membres se sont réunis en groupe de travail. Les réflexions à distance ont accéléré le processus de mutualisation d'outils. Ainsi, un espace collaboratif a été créé afin de partager les comptes-rendus et réflexions en cours, donner à lire les communiqués produits par les différentes fédérations, travailler collaborativement à la création des outils (fiches pratiques, arbre décisionnel...). Ce «drive» a aussi pour vocation de centraliser d'autres supports partagés tels que les fichiers de la cartographie des Acteurs des Arts de la Rue, les méthodes de comptages et les fichiers du chantier Égalité Femmes-Hommes donnant accès à ces données aux membres, leur permettant de les actualiser et de gagner en autonomie sur ces chantiers partagés.

Toujours dans l'idée de mutualisation des supports et des réflexions, les salariées des fédérations se retrouvent tous les 2 mois pour échanger sur leur pratiques, leur questionnement, la transmission de chantiers... Ces temps répondent à plusieurs objectifs :

- dynamiser le réseau inter-régional
- favoriser l'inter-connaissance des fédérations
- gagner en efficacité et en autonomie sur les outils existants et partagés
- bénéficier de la solidarité inter-régionale



Soutenu
par



PARTENAIRES

La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutiennent la Fédération pour ses actions de structuration du réseau des Arts de la Rue.

La Métropole de Lyon a soutenu la Fédération pour l'étude-action 1 % travaux Publics en 2021 (voir p.12).

Le Ministère de la Culture a soutenu le projet de Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue en 2021 (voir p.20).

La Fédération a bénéficié en 2023 du Fonds pour le développement de la vie associative - volet 2 : Fonctionnement et innovations pour la mise en place des CCEP Puy-de-Dôme, Savoie et Loire.

Le Centre National des arts du cirques, de la rue et du théâtre est un partenaire sur le projet de Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue (voir p.20).

La Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi. En étant membre de la Fédération Nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC* (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), ce qui nous donne accès à une expertise sur les questions d'ordre socio-économique liées au spectacle vivant. Dans ce cadre, elle participe notamment aux groupes de travail animés par l'UFISC sur l'OPP - Observation Participative et Partagée, sur les Schémas d'orientation dans le spectacle vivant et les COREPS. Ces travaux réunissent d'autres organisations professionnelles (marionnettes, cirque, Arts visuels, etc.) ce qui permet à la Fédération de co-construire et confronter ses problématiques avec les autres secteurs artistiques.

La Fédération est adhérente d'Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, agence pour le développement du spectacle vivant. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration. Cet engagement permet de prendre part à la structuration d'une agence qui est au service des acteurs du spectacle vivant. Ainsi, elle apporte l'expertise de son secteur dans la construction du projet de l'Agence, afin de garantir une offre de services adaptée aux problématiques et aux sollicitations des acteurs des Arts de la Rue.



La Fédération est adhérente de l'association HF+ avec laquelle elle collabore sur plusieurs chantiers pour l'égalité entre les genres dans le domaine des arts et de la culture. HF+ est partenaire sur le projet de Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue. La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes a été sollicitée par HF+ AuRA pour être relai de l'initiative Allié·e·s



La Fédération est adhérente de l'Addacara, association des directrices et directeurs des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes. Elle rejoint le collège 3 aux côtés de l'Agence Spectacle Vivant, l'Agence Livre et Lecture et du GRAC (Groupement régional des actions cinématographiques). La Fédération est sollicitée sur les questions inhérentes à l'espace public, aux politiques publiques, aux droits culturels, aux résidences de territoire, au 1 % Travaux Publics...



Le réseau du Groupe des 20 est constitué de lieux de création et de diffusion pluridisciplinaires en Auvergne-Rhône-Alpes. La Fédération est sollicitée pour participer à la Route d'été, rencontre professionnelle pour le spectacle en espace public.



La Fédération maintient ses partenariats avec les Universités et écoles supérieures. En 2023, elle a recruté une alternante issue du master DPACI (Direction de projets et établissements culturels / développement de projets artistiques culturels internationaux) de Lyon 2.



Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec six autres structures, dont des réseaux professionnels culturels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

2

STRUCTURER

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. L'association fédère soixante-douze adhérents répartis entre individus et structures, représentatifs de la diversité des professionnels des Arts de la Rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, festivals, lieux de résidence et collectivités locales.

ACTIONS 2023		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Structurer	OPP	Mise à jour de la cartographie interactive du secteur des Arts de la Rue à l'échelle régionale et soutien technique pour les autres fédérations. Mise à jour de l'Atlas des Arts de la Rue avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant.			
	CCEP	<p><u>23 janvier</u> RDV Ville de Clermont-Ferrand</p> <p><u>13 février</u> RDV Département Savoie RDV cies Chambéry</p> <p><u>20 mars</u> RDV cies et festivals Saint-Etienne et Loire</p>	<p><u>27 avril et 16 juin</u> RDV cies Puy-de-Dôme</p> <p><u>22 mai</u> : RDV DRAC Loire et Puy-de-Dôme</p> <p><u>15 juin</u> RDV Ville de Chambéry</p> <p><u>20 juin</u> Journée CCEP Loire à Saint-Étienne</p> <p><u>26 juin</u> : Visio Collectif L'Endroit (Chambéry)</p>	<p><u>6 juillet</u> RDV cies Puy-de-Dôme</p> <p><u>25 juillet</u> RDV Ville de Chambéry RDV cies Savoie</p> <p><u>18 septembre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Présence au GT Espace Public avec la Ville de Chambéry Présence à la Rencontre du CRA / L'Endroit / La Base 	<p><u>2 octobre</u> Journée CCEP Puy-de-Dôme et Allier à Clermont-Ferrand</p> <p><u>7 novembre</u> Apérue la rue à Saint-é</p>
	1% TP		<p><u>9 mai</u> : Séminaire CA « Quelle suite pour le 1 % Travaux Publics ? »</p>	<p><u>18 juillet</u> : Comité de pilotage Restitution de l'étude avec Labocités et l'Agence d'urbanisme de Lyon</p>	<p><u>19 septembre</u> <u>20 octobre</u> <u>10 novembre</u> <u>8 décembre</u> : COFIL Restitution</p>

SODAREP

La Fédération expérimente la mise en place du SODAREP (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace Public) travaillant ainsi à la promotion du secteur et pour son développement tant entre professionnels des Arts de la Rue qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

Elle a choisi de décliner ce schéma en 3 axes :

- Se connaître : mise en place de la cartographie, de l'OPP (Observation Participative et Partagée), observation de l'Égalité Femmes-Hommes
- Se rencontrer : mise en place de CCEP (Concertation pour la Création dans l'Espace Public)
- Se financer : réflexions et prospectives autour de financements tels que la proposition de 1 % Travaux Publics, du mécénat et des fonds de dotation

DE LA CARTOGRAPHIE A L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGEE

Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale a été initié par La Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil permet une meilleure connaissance du secteur des Arts de la Rue mais aussi une meilleure inter-connaissance des acteurs et actrices. À ce jour, une grande partie des fédérations régionales se sont emparées de cet outil et ont référencé les structures de leur territoire. La Fédération Auvergne- Rhône-Alpes assure le soutien technique pour les autres fédérations. De plus, désormais les fichiers de données et la méthodologie sont présents sur le «drive» partagé par les fédérations. Une mise à jour est réalisée tout au long de l'année.

En complément à cette cartographie, la Fédération Nationale mène une Observation Participative et Partagée (O.P.P), visant à dresser un portrait du secteur en utilisant une méthodologie commune d'enquête et d'étude. Elle a débuté cette OPP par les structures de diffusion adhérentes et observé en 2020, les festivals et les compagnies. En 2022, une campagne a été lancée pour mettre à jour les donnés. Les chiffres récoltés sont en cours d'analyse. Pour cette étape, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes a assuré le relai de la Fédération Nationale en région. Ces données pourront par ailleurs être mises en perspective avec d'autres organisations du spectacle vivant, permettant ainsi de faire des études comparatives entre secteurs.

CONCERTATION POUR LA CREATION EN ESPACE PUBLIC (CCEP)

La Fédération a recruté une étudiante-alternante en Master Développement de projets artistiques et culturels à l'Université Lumière Lyon 2. Elsa Haïby a eu pour mission de développer les liens avec l'ex-région Auvergne, de faire un état des lieux des acteurs de Chambéry/Savoie et de relancer la CCEP La Rue à Saint-Étienne et en Loire. Les CCEP 2023 sont le fruit de plusieurs impulsions : d'une part, la volonté de la Fédération d'opérer sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'autre part, la volonté des acteurs de se rencontrer et de s'épauler dans la confrontation des défis contemporains.

Ces prises de contact ont permis de réfléchir à la mise en place en fonction des envies et préoccupations locales, des temps de concertations avec les acteurs locaux : artistes et compagnies, équipes administratives, collectivités, festivals et lieux de diffusion.

Des journées d'ateliers ont été organisées à Clermont-Ferrand et à Saint-Étienne afin de :

- créer des moments de débat et des espaces d'idéation, grâce à une méthodologie mixte (éducation populaire et ingénierie de projet)
- concourir à la mise en place de dynamiques de coopération sur chaque territoire

- faire remonter de nouveaux besoins en lien avec l'actualité du secteur et les réalités professionnelles de chacun et chacune

La Rue à Sainté et en Loire

Depuis quelques années, la dynamique autour des Arts de la Rue est de plus en plus importante à Saint-Étienne et ses alentours. Les acteurs culturels se sont réunis plusieurs fois afin d'instaurer un dialogue et de partager leurs constats de l'art dans l'espace public à Saint-Étienne et en Loire.

Rendez-vous CCEP Loire 2023 :

Date et lieu	Présents	Contenu de la rencontre	Résultat
20 mars - Amicale Laïque du Crêt de Roch	12 personnes 12 structures <u>Profils:</u> artistes, chargés de diffusion et de production, programmateurs	<u>Déjeuner, repas partagé</u> <ul style="list-style-type: none"> • Se retrouver pour ceux et celles qui étaient présents en 2019, 2020 • Rencontrer les nouvelles personnes intéressées • Rappeler la présence du groupe Facebook et de la mailing liste 	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de participer à un après-midi d'ateliers CCEP • Réactivation de la mailing liste
20 juin - La Comète	15 personnes 11 structures <u>Profils:</u> artistes, chargés de diffusion et de production, programmateurs	<u>Après-midi d'ateliers autour de la question de la coopération</u> <ul style="list-style-type: none"> • Échange sur les envies et les valeurs • Discussion sur les formes de mutualisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte de méthodologie de travail / gouvernance / débat • Volonté de se rencontrer plus souvent, de façon informelle et conviviale

Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme

Ayant observé un déséquilibre dans le panel d'adhérents depuis la fusion des Fédérations Auvergne et Rhône-Alpes, la Fédération AuRA a décidé de mener en 2023 un travail d'identification du réseau en Puy-de-Dôme. Il a été constaté la présence d'un vivier important d'acteurs culturels qui œuvrent dans l'espace public.

Rendez-vous CCEP Puy-de-Dôme 2023 :

Date et lieu	Présents	Contenu de la rencontre	Résultat
2 octobre - La Cour des Trois Coquins	29 personnes 21 structures <u>Profils:</u> artistes, chargés de diffusion et de production, programmateurs (festivals et municipalités), directeurs techniques	<u>Journée d'ateliers autour de la question de la coopération</u> <ul style="list-style-type: none"> • Échange sur les envies et les valeurs • Discussion sur les formes de coopération • Inter-connaissance (la majorité des personnes présentes ne se connaissant pas) 	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte de la Fédération et d'autres acteurs récemment installés sur le territoire • Découverte de méthodologie de travail / gouvernance / débat • Volonté de se rencontrer davantage, de façon informelle et conviviale

Pistes envisagées en 2024

La Fédération a déposé un dossier de demande d'aide aux associations structurantes auprès du Département du Puy-de-Dôme.

Le projet se décline en 3 temps :

- 2 concertations : expérimenter l'intelligence collective, activer la solidarité du réseau, formuler des problématiques et en trouver les solutions, faire des propositions pour les politiques publiques.
- 2 rencontres thématiques : proposer des tables-rondes et conférences permettant aux publics de s'informer, de s'acculturer.
- 3 ateliers d'analyse de pratiques : travailler en petit groupe sur ses outils pour gagner en efficacité et en professionnalisation.

Savoie / Chambéry

Malgré peu de présence de festivals et de programmations Arts de la Rue en Savoie, les chargés de missions du Département de la Savoie et de la Ville de Chambéry sont engagés dans le développement de la création en espace public sur leur territoire (Côté Ville : 1ère édition du festival « Les arts d'été », GT Espace Public / Côté Département : programmation « Estivales en Savoie », subvention « Savoie en Scène »). D'autre part, une dynamique d'entraide et de coopération existe entre les acteurs locaux (spectacle vivant toutes disciplines confondues) sous forme de réseaux professionnels informels.

Pistes envisagées en 2024

- Organiser en collaboration avec l'Endroit un atelier sur les enjeux de la création en espace public lors des rencontres du CRA (Collectif Ressource et Accompagnement).
- Intégrer la programmation « Quinzaine de l'égalité » de la Ville de Chambéry avec un projet autour du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue (voir p.20).
- Accompagner la Ville de Chambéry dans leurs questionnements liés aux spécificités de la création en espace public.
- Organiser avec la Ville de Chambéry une journée d'ateliers CCEP à destination des personnes œuvrant dans les Arts de la Rue et/ou pour la création en espace public.

Les réseaux Arts de Rue sur ces trois territoires sont pour le moment informels, mais permettent d'ores et déjà l'inter-connaissance et la solidarité entre les structures. En 2024, la Fédération souhaite poursuivre ce travail de mise en réseau en bénéficiant des enseignements tirés des trois concertations menées en 2023 et accompagner les acteurs du territoire vers des formes d'autonomisation, selon les perspectives d'évolutions souhaitées.

1% TRAVAUX PUBLICS

La Fédération poursuit ses travaux de prospective autour de la mise en place du «1 % Travaux Publics» prévu par la loi LCAP (Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) en association avec des villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement, des entreprises du BTP, etc. Ces recherches de démarches innovantes associant philanthropie et puissance publique visent à donner du souffle, du pouvoir pour la mise en œuvre des politiques artistiques et culturelles sur les territoires.

La Fédération a lancé en 2021 une étude d'opérationnalité du 1 %TP avec la Métropole de Lyon et CO18 (Marc Villarubias) qui en a assuré la réalisation externalisée. Cette étude visait à faire des propositions d'application du dispositif en fonction des cas : clause dans les marchés publics, fonds de dotation, fondation, extension du 1 % artistique... Cette étude - en son étape de travail - a été présentée le 8 décembre 2021 au pavillon de l'Arsenal à l'invitation de la Férué (Fédération Île-de-France). Cet événement dédié au dispositif 1 % Travaux publics - la part du lien culturel fut l'occasion de présenter le livret " Bâtisseurs de cités, tisseurs de liens" et d'inviter des artistes ayant expérimenté la démarche.

À lire :
[L'étude](#)

À voir :
[La vidéo de l'évènement](#)

L'étude (**Phase 1**) a été rédigée en 2022.

Dès 2023, il aurait été souhaité de mettre en place les phases suivantes selon le calendrier ci-dessous :

Phase 2 - juin 2023 à décembre 2023 : Répondre au besoin d'ingénierie des acteurs - accompagnement technique et opérationnel de la mise en œuvre des expérimentations

Phase 3 - janvier 2024 à décembre 2025 : Animations et suivi de la mise en expérimentations

Phase 4 - janvier 2026 à mars 2026 : Bilan et perspectives de développement - capitaliser pour mieux essaimer

Le déploiement de ces phases nécessite le concours des collectivités selon des modalités de travail transversales entre les services et relevant d'une technicité peu expérimentée. Aussi, les démarches auprès du grand Lyon n'ont pas permis de mobiliser de financement.

À lire :
["Bâtisseurs de cités,
Tisseurs de liens"](#)

À voir :
[Vidéo 1% TP](#)

Afin que cette étude n'en reste pas à ce statut, la Fédération organise le 30 janvier 2024 au Rize de Villeurbanne, une journée de restitution et de mise en réflexion pour la mise en place de ce 1% Travaux Publics.

Ce temps est co-organisé avec LaboCités et l'Agence d'Urbanisme de Lyon. Ces partenariats permettront d'acculturer et de sensibiliser leur public.

3

ACCOMPAGNER

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes, de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public, d'identifier les leviers de développement du secteur et de proposer des ressources consultables et pouvant nourrir nos débats.

ACTIONS 2023		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3 et 4
Accompagner	Rencontres Pro			<p><u>4 juillet</u> Présence à la Route d'été du Groupe des 20 - St Genis Laval</p> <p><u>24 août</u> Table-ronde « Coopération et mobilités internationales dans les Arts de la Rue » - Festival d'Aurillac</p> <p><u>17 novembre</u> Concertation Contrat de Ville / Volet Culture du Grand Lyon</p> <p><u>23 novembre</u> Journées de l'ingénierie territoriale de Labocités "Expérimentations : entre pas de côté et risques assumés".</p> <p><u>28 novembre</u> Forum Entreprendre dans la culture</p>
	Ateliers	<p><u>17 janvier</u> Atelier d'accompagnement à la diffusion - Village Sutter</p>		<p><u>5 octobre</u> Participation à la journée « Décarbonons la culture : les outils du changement » des Shifters - Lyon</p> <p><u>17 octobre et 29 novembre</u> COPIL "Préparer sa venue au Festival OFF d'Aurillac avec ARA SV</p>
Pôle ressources		Envoi d'une newsletter, relai d'appels à projets, relai d'actualités liées au secteur...		
		Mise à disposition des ressources produites au GT Covid, Plateforme et COREPS...		
		Veille et archivage des travaux universitaires sur les Arts de la Rue et l'art dans l'espace public		

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Face à la difficulté d'organiser des rencontres professionnelles en 2020 et 2021, la Fédération a pris la décision de ne pas en proposer. Néanmoins consciente de l'importance de ces temps pour la profession, elle a souhaité proposer un nouveau format en 2022 sous forme d'ateliers (voir p.14).

En 2023, la Fédération a co-construit avec le festival d'Aurillac, une rencontre **"Co-créations et mobilités internationales, invitation au voyage dans des paysages diversifiés**. La coopération culturelle internationale encourage les artistes et les porteurs de projets à questionner leur manière de faire, à enrichir leurs ressources créatives et à se confronter à l'altérité. Cette rencontre a proposé d'explorer un panel non-exhaustif des dispositifs et des expériences artistiques menées avec des partenaires internationaux."

Cette rencontre a réuni une trentaine de personnes autour des témoignages de :

- Nathalie Veuillet, directrice artistique de la compagnie Là hors de et membre du CA de la Fédération AuRA (modératrice)
- Patrice Papelard, directeur du CNAREP Les Ateliers Frappaz de Villeurbanne
- Laurence Cassaignard, membre du CA de la Fédération Grand'Rue et de l'IFAPS, co-porteuse d'un projet Erasmus + "Fiesta Publica"
- Alexis Nys, directeur de Lieux Publics
- Milan Gervais, chorégraphe et membre du RAR (Regroupement des Arts de rue du Québec)
- Josette Lépine, artistes compagnie Les soeurs Kif-Kif et membre du RAR

ATELIERS D'AIDES A LA STRUCTURATION

Depuis quelques années, la Fédération réfléchit à sa relation aux adhérentes et adhérents. S'ils sont présents lors des temps forts, journées professionnelles ou tables-rondes, la Fédération ne les rencontre pas toujours individuellement et sur des questions pragmatiques. Aussi, afin de les encourager à répondre au fond de relance pour la création mis en place par la DRAC en 2021, la Fédération a organisé une demi-journée d'aide à la rédaction du dossier. De cette journée, une notice a été rédigée et diffusée largement. 180 compagnies Arts de la Rue ont répondu à ce fonds sur 400 demandes au total. Cet après-midi a confirmé le constat que de nombreuses structures de la région qui n'ont pas d'administrateur, ne se sentent pas légitimes à faire des demandes de subvention et ne s'attellent pas à ces dépôts. Ainsi, elles restent hors radars des institutions. Constat partagé par les services de la DRAC qui reçoivent très peu de demandes de subventions au regard du nombre de compagnies Arts de la Rue de la région.

Pour renouveler cet accompagnement et après avoir proposé les ateliers "Remplir sa demande d'Aide à la création" (2021), "Pitch ton projet artistique" (2022), la Fédération a proposé en 2023 un atelier "Accompagnement à la diffusion" qui a réuni une quinzaine de personnes.

En 2024, la Fédération souhaite accélérer le rythme pour ces ateliers et a déposé en ce sens un dossier de demande de subvention à la DGMIC (Direction générale des médias et des industries Culturelles) pour le dispositif d'accompagnement pour la culture.

Aussi, le programme prévisionnel (sur 3 ans) est le suivant :

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Ateliers d'aides à la structuration 2024	<p><u>Parcours diffusion</u> "Préparer sa venue au festival d'Aurillac OFF" - 5 mars 2024 avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant</p>	<p><u>Parcours administration / production</u> "Remplir son dossier de demande de subvention"</p> <p><u>Parcours création</u> "Créer dans l'espace public"</p> <p><u>Parcours carrières et formations</u> "Analyse de carrières et projections, panoramas des formations régionales"</p>		<p><u>Parcours Décarbonation</u> "Préparer sa stratégie bas carbone"</p>

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Ateliers d'aides à la structuration 2025 2026	<u>Parcours diffusion</u> "Les outils de la diffusion"	<u>Parcours administration / production</u> "Établir son prix de cession" <u>Parcours carrières et formations</u> "Analyse de carrières et projections, panoramas des formations régionales"	<u>Parcours création</u> "Pitcher son projet à l'oral"	<u>Parcours Décarbonation</u> "Préparer sa stratégie bas carbone"
	<u>Parcours diffusion</u> "Les outils de la diffusion" ou "Préparer sa venue au festival d'Aurillac OFF" ou autre	<u>Parcours création</u> "Pitcher son projet à l'écrit" <u>Parcours carrières et formations</u> "Analyse de carrières et projections, panoramas des formations régionales"	<u>Parcours administration</u> "Répondre à un appel à projet"	<u>Parcours Décarbonation</u> "Préparer sa stratégie bas carbone"

La multiplication des ateliers induit une augmentation importante des coûts (déplacements, locations, embauche, ...) pour la Fédération, mais ce sont des dispositifs essentiels à la structuration du réseau, à l'inter-connaissance.

RELI D'INFORMATIONS ET DE RESSOURCES

Repérée comme structure relai, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération Nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques, la Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes produit des contenus, offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérents (changement de statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage de lois...).

Fiches pratiques

Depuis le début de la crise sanitaire, la Fédération AuRA a rejoint le GT Covid initié par la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Ce groupe de travail synthétise les décrets et propose des éléments d'adaptation pour les représentations en espace public. Les fiches pratiques éditées par la Fédération Nationale et rédigées avec les fédérations régionales lors de la crise sanitaire ont trouvés une résonance au-delà des Arts de la Rue confirmant ainsi la " fonction ressource" des fédérations.

La Fédération diffuse les supports à ses adhérentes et adhérents et les aiguillent sur des ressources d'information au cas par cas. Depuis 2022, le GT Covid s'est mué en GT Veille juridique et propose désormais un espace de ressources, d'échanges et de questionnements sur le FONPEPS ou lutte contre les VHSS (du point de vue législatif).

Lettre infos

Afin d'informer le réseau, une lettre numérique est envoyée à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur Internet, par le biais des réseaux sociaux. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des Arts de la Rue.

Bibliothèque

La Fédération se dote des publications concernant les différents sujets pouvant l'intéresser : les Arts de la Rue, les politiques culturelles publiques, la sociologie des publics... Ils peuvent être consultés sur demande au bureau de la Fédération. Aussi, la Fédération a commencé à recenser les travaux universitaires traitant des Arts de la Rue et dans l'Espace Public afin de rendre visibles et consultables ces écrits - l'ambition étant de collecter de nombreuses sources d'information et de réflexions sur les pratiques et d'en donner l'accès au plus grand nombre.

À consulter :
[Liste des travaux universitaires](#)

Vignettes vidéos

Pour disposer d'un outil de communication ludique et pédagogique pour présenter nos chantiers et d'autres notions transversales, la Fédération a créé une première vignette vidéo portant sur le Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et dans l'Espace Public. En 2021, une autre vidéo a vu le jour sur le 1 % Travaux Publics. Fin 2022, le catalogue de vidéos comprendra les interviews des créatrices du Matrimoine des Arts de la Rue (voir p.20).

À voir :
[Vidéos Sodarep et 1% TP](#)

4

DEFENDRE

La Fédération en tant qu'organisation professionnelle, observatrice de son éco-système et interlocutrice des institutions défend les spécificités des Arts de la Rue auprès des pouvoirs publics. Elle défend aussi des valeurs telles que les droits culturels et l'égalité femmes-hommes.

ACTIONS 2023		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Plateforme	Participation à la Plateforme du Spectacle Vivant				
	<p><u>18 janvier et 22 février</u> GT Emploi formation</p> <p><u>2 février et 3 mars</u> GT Politiques publiques</p> <p><u>21 février</u> GT Festivals</p> <p><u>6 mars</u> COFIL</p>	<p>5 et 26 avril et 25 mai GT Emploi formation</p> <p>9 mai et 14 juin GT Politiques publiques</p> <p>6 avril, 15 mai et 27 juin GT Festivals</p> <p>7 avril Réunion GT Festivals avec la DRAC AURA</p>	<p><u>19 juin</u> GT Emploi formation</p> <p><u>20 mars</u> GT Festivals</p> <p><u>4 juillet</u> COFIL</p>	<p><u>21 novembre et 13 décembre</u> GT Emploi formation</p> <p><u>11 septembre</u> GT Politiques publiques : présentation des préconisations aux élus</p> <p><u>4 octobre</u> GT Festivals</p> <p><u>14 novembre</u> COFIL et plénière</p>	
Défendre	Trimestre 1		Trimestre 3 et 4		
	<p><u>30 janvier</u> COFIL de la commission inter-régionale Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue</p>		<p><u>26 septembre</u> COFIL de la commission inter-régionale Égalité femmes-Hommes dans les Arts de la Rue</p>		
	<p><u>31 janvier</u> RDV avec HF+ AuRA pour rédaction d'un questionnaire d'évaluation des formations à la lutte contre les VHSS</p>				
	<p><u>27 janvier</u> Bilan intermédiaire avec la DGCA pour le projet de Matrimoine Vivant des Arts de la Rue</p>		<p><u>Juillet</u> - Festival Les hommes Forts s'éclatent à Givors <u>Septembre</u> - Festival L'échappée des rues à Die</p> <p>Diffusion des portraits vidéo du Matrimoine Vivant des Arts de la Rue</p>		
	<p><u>Du 23 au 27 janvier</u> - Ateliers Frappaz de Villeurbanne <u>et du 6 au 10 mars</u> - Usine de Tournefeuille</p> <p>(Dé)Formation professionnelle - Candidater à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé Arts de la Rue - Briser le plafond de verre</p>		<p><u>21 juillet</u> Bilan de la formation - Chalon dans la rue</p> <p><u>22 août</u> Débat mouvant Égalité - Chalon dans la rue</p>		
<p>Mise en place du comptage 2022 des programmations et subvention des Arts de la Rue (enquête de la commission inter-régionale)</p>		<p><u>Juin</u> Publication de l'enquête</p> <p><u>6 novembre</u> COFIL FH - repenser les outils de comptage</p>			

REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES

Partenaires des collectivités

La Fédération est depuis 2020 adhérente à l'ADDACARA (associations des directeurs et directrices des affaires culturelles). Elle fait partie du collège réseaux et fédérations. Cette adhésion a été souhaitée conjointement avec l'Addacara afin de tisser davantage de liens entre les Arts de la Rue et les communes. La Fédération est ainsi sollicitée périodiquement pour son expertise de l'utilisation de l'espace public. Aussi, elle est invitée aux événements proposés par la Fnadac (Fédération nationale des associations de directeurs et directrices des affaires culturelles). La Fédération tisse aussi des liens avec l'AMRF (Association des maires ruraux de France) avec laquelle, il est proposé des tables-rondes et des rencontres autour de l'accueil de projets artistiques et culturels en milieux rural.

Ces temps de rencontres se tiennent dans un double objectif de faire mieux connaître le secteur, mais aussi de défendre les spécificités des Arts de la Rue et de leur accueil sur un territoire.

COEF et COREPS

Le Contrat Objectif d'Emploi Formation (COEF) réunit l'État, la Région et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Des contrats successifs ont été signés en 2007, en 2012, en 2017 et en 2019. Depuis 2010, la Fédération est présente dans les comités techniques et de pilotage du COEF Spectacle Vivant en tant que partenaire social. Le COEF porte désormais sur l'ensemble du secteur culturel, rassemblant spectacle vivant, audiovisuel, patrimoine, arts visuels, livres et jeux vidéos. Le dialogue avec l'ensemble des partenaires est nécessaire afin d'accompagner plus efficacement la structuration professionnelle des Arts de la Rue, et de manière plus globale celle du secteur culturel.

Aussi, la Fédération est mandatée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue pour faire partie du COREPS (Comité régional des professions du spectacle) - dispositif animé par Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant et créé en juin 2021 suite à la crise sanitaire. Cette instance de dialogue a pour objet de créer un lien permanent entre les organisations professionnelles, réseaux et fédérations, l'État, les collectivités territoriales sous forme de concertation, de réflexion et de propositions sur les sujets comme l'emploi et la formation, les mesures sanitaires, les conditions de travail, les politiques culturelles, les projets de territoire, l'action culturelle...

À lire :
[Les compte-rendus du
COREPS](#)

En complément, la Fédération est membre de la plateforme du Spectacle Vivant qui se réunit aujourd'hui essentiellement autour du COREPS.

EGALITE FEMMES – HOMMES

Genèse

Après une première enquête de l'égalité femmes-hommes menée en 2017 en partenariat avec le mouvement HF, les fédérations Grand'Rue et AURA ont mené en 2019 leurs premières enquêtes de l'égalité Femmes-Hommes sur leur territoire. De ces premiers échanges concernant notamment l'application d'une méthodologie commune, sont nées l'envie et la nécessité de mettre en place un chantier spécifique transversal dans nos fédérations régionales. Une première rencontre thématique « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels » a été tenue lors de l'Université Buissonnière de Limoges en février 2019. Une trentaine de personnes issues de différentes fédérations régionales ont participé à ce temps confirmant l'urgence de s'emparer de ce sujet. La commission interrégionale est née lors de ce temps. La commission a été rejointe par La Férué, le Ministère de la République, la Fédération Nationale, Pôle Nord, Pôle Sud et Bourgogne-Franche-Comté.

Objectifs

Désormais forte de 8 fédérations, la commission s'est donné pour objectif principal de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. Elle entend déconstruire les représentations genrées, tant dans l'expression artistique que dans l'organisation du travail. Elle souhaite valoriser la création féminine dans son champ artistique, influencer sur les politiques publiques, œuvrer à une juste répartition des subsides, améliorer la capacité d'agir sur les parcours professionnels à travers la baisse des inégalités et la mise en place de nouvelles pratiques.

La commission se donne 6 axes de travail :

1. faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter
2. influencer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession
3. sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présents aux rencontres professionnelles, mutualiser les approches entre réseaux
4. mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers
5. militer et agir auprès des professionnels comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations
6. se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel et pour permettre aux femmes de briser le plafond de verre*.

*le plafond de verre désigne les "freins invisibles" à la promotion des femmes dans les structures hiérarchiques

Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue

Ce projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projet Recherche du Ministère de la Culture. Il est porté par la Fédération AURA. Il participe à la construction d'un début de fond de ressources et de réflexions pour le Matrimoine des Arts de la Rue et dans l'Espace Public. Il a s'agit de filmer dix portraits de créatrices selon une trame d'interviews. Ils serviront de support de réflexions et de matière à analyses scientifiques.

Sophie Denave, sociologue, au travers d'un questionnaire rédigé et analysé par ses étudiants, a travaillé sur les inégalités de genre dans les Arts de la Rue. Pour exemple, le questionnaire révèle que les femmes artistes sont plus diplômées que les hommes et perçoivent des salaires moins importants ; ou encore que dans l'échantillon de répondants, les hommes de 50-70 ans sont plus nombreux dans cette tranche d'âge et qu'inversement les femmes sont plus nombreuses dans la tranche de 19 à 39 ans.

Pour sa part, Corinne Luxembourg, géographe, analyse le rapport des femmes créatrices à l'espace public. Elle interroge ce que le rapport genre/espace public fait au rapport espace public/performance artistique. Son rapport devrait être rendu d'ici fin 2023.

Les interviews sont visibles sur le site d'Artcena, partenaire du projet dans un dossier thématiques "Matrimoine". Une interview de Nathalie Veuillet, porteuse du projet est à lire sur le site du Ministère de la Culture.

[À voir :
Les entretiens sur
Artcena](#)

[L'entretien avec
Nathalie Veuillet](#)

Ils ont été montrés lors du festival Les Hommes forts s'éclatent, organisé par le Théâtre de Givors en juin 2023, et aux Échappées des rues, festival du Théâtre de Die et du Diois en septembre 2023.

En 2024, la Fédération proposera au Grand Lyon de poursuivre ce travail avec des portraits de femmes techniciennes installées en métropole de Lyon.

(Dé)formation professionnelle " Préparer sa candidature à la direction de lieux ou festivals labellisés Arts de la Rue : Brisons le plafond de verre"

En 2022, à la demande de la commission Égalité et sur une idée de Nathalie Veuillet, un expert en formation (Philippe Fabre) a rédigé une maquette dont les objectifs sont :

- de confirmer/valider et acquérir les compétences et les connaissances pour diriger un établissement ou un festival dédié aux Arts de la Rue
- d'identifier les démarches et s'appropriier les techniques et les attitudes pour présenter et soutenir efficacement leur candidature à ce type structure
- de commencer à préparer leur prise de fonction et la mise en œuvre de leur projet. Superstrat en tant qu'organisme de formation agréé en est la structure porteuse.

À l'été 2022, les candidatures ont été ouvertes et 14 candidates ont été retenues pour les 2 sessions de formation : du 23 au 27 janvier 2023 aux

Ateliers Frappaz et du 6 au 10 mars à L'Usine de Tournefeuille. Cette formation a reçu le soutien du Ministère de la Culture.

Lors du festival de Chalon dans la rue 2023, un temps de bilan en public a été organisé avec certaines participantes. Aussi, un autre bilan a été réalisé avec la concours de la Fédération AuRA avec Agnès Saal, Haute-Fonctionnaire à l'égalité auprès du Ministère de la culture, Elena Daporta, inspectrice théâtre et Alexandra Naffarate, chargée de mission Arts de la Rue. Cette délégation a participé au financement de la première session et souhaite poursuivre sa participation.

Une prochaine session de formation sera organisée en 2025. 2024 sera consacrée à consolider les financements.

Comptage 2023 sur les données 2021

À lire :
[Enquête 2](#)

Une nouvelle édition de l'enquête sur les données 2021 a été réalisée, éditée et communiquée. Pour cette édition, les indicateurs suivants ont été comptés :

La part des femmes responsables artistiques de compagnies

- Compilation des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
- Détails par région

Tendances générales :

- *Entre 2019 et 2021, 187 compagnies supplémentaires ont été recensées. Cela est dû principalement à l'inclusion de nouvelles régions dans cette enquête (Hauts-de-France et Occitanie).*
- *La répartition par genre des responsables artistiques reste à peu près la même que dans l'enquête précédente : les compagnies dirigées par un ou des hommes restent largement majoritaires. Si les compagnies dirigées par des femmes sont moins présentes que dans la précédente enquête (elles passent de 29% à 25%), les directions paritaires et collectives, elles, gagnent du terrain.*

Répartition des bourses à l'écriture

- Bourse Beaumarchais - Aide à l'écriture Espaces Publics
- SACD Écrire pour la rue
- SACD Auteurs d'espaces

Tendances générales :

- *Sur les trois ans (2020-22), il y a plus d'autrices que d'auteurs soutenus par les bourses à l'écriture*
- *Le dispositif Auteurs d'espaces est, lui, particulièrement paritaire.*
- *Si l'on peut considérer ces chiffres comme exemplaires, il faut néanmoins rester vigilants :*
 - *nous ne connaissons pas les montants octroyés (les femmes captent-elles de moindres enveloppes, comme nous le constatons pour d'autres aides ?)*
 - *nous ne connaissons pas la répartition globale des candidat et candidates à ces dispositifs : si les lauréats sont globalement paritaires, il se peut que davantage de compagnies dirigées par des femmes aient sollicité ces aides. Dans ce cas, les résultats paritaires joueraient en défaveur des créatrices.*

Répartition des subventions DRAC attribuées aux compagnies Arts de la Rue

- Conventions des DRAC
- Aides à la création DRAC
- Détails par région

Tendances générales :

- *Les montants moyens perçus par les compagnies dirigées par des femmes sont toujours moindres, qu'il s'agisse de conventions ou d'aides au projet.*
- *Entre 2019 et 2021, la répartition des aides DRAC a évolué, principalement au profit de compagnies collectives ou paritaires ; ce qui correspond à la montée progressive de ce type de direction artistique.*

Répartition des subventions des Conseils Régionaux attribuées aux compagnies Arts de la Rue

- Détails par région

Tendances générales :

- *Là encore, et notamment en ce qui concerne les conventions, les compagnies dirigées par des femmes reçoivent des subventions moindres que celles dirigées par des hommes.*

La part des femmes dans les Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP)

- Les femmes directrices de CNAREP
- Présence des femmes dans les festivals portés par les CNAREP

Tendances générales :

- *En 2021, trois festivals portés par des CNAREP n'ont pas eu lieu dans leur format habituel. Ces annulations ou changements de format ont entraîné une baisse de 220 représentations entre 2019 et 2021. La chute du nombre de représentations a impacté toutes les compagnies.*

La part des femmes dans les festivals Arts de la Rue

- Les femmes programmatrices de festivals
- Présence des femmes dans les programmations des festivals
- Détail par région

Tendances générales :

- *Sur les 51 festivals étudiés, la moyenne des représentations portées par des femmes est de 24%. La moyenne des représentations portées par des hommes est de 51%. La taille du festival n'est pas corrélée à une plus grande égalité.*
- *En revanche, le genre de la direction artistique du festival semble jouer : les femmes directrices de festivals programment en moyenne 29% de représentations portées par des femmes, contre 21% dans les festivals dirigés par des hommes.*
- *Sur les 51 festivals comptés, la moitié présente moins de 20% de représentations portées par des femmes. La situation est donc très similaire à celle de 2019.*

En 2024, la commission souhaite réfléchir à la méthodologie mise en place pour cette enquête afin de la rendre plus inclusive.

5

BUDGET PREVISIONNEL 2024

CHARGES		PRODUITS	
Achats	2095 €	Subventions au fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> ○ Région Auvergne-Rhône-Alpes 30 000 € ○ DRAC Auvergne-Rhône-Alpes 20 000 € ○ Département du Puy de Dôme 15 000 € 	
Services extérieurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Locations immobilières et mobilières 4 304 € ○ Maintenance 393 € ○ Primes d'assurance 250 € ○ Documentation générale 500 € 			
Services extérieurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Personnel extérieur 12 272 € ○ Déplacement, missions 6 200 € ○ Frais postaux et télécommunications 600 € ○ Services bancaires 280 € 		Subventions au projet <ul style="list-style-type: none"> ○ FDVA 5 200 € 	
Impôts taxes versements assimilés <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation pro continue 1 000 € 		Autres produits <ul style="list-style-type: none"> ○ Adhésions 4 000 € ○ Fonpeps chargée de concertation (mi-temps) 6 000 € 	
Charges de personnel <ul style="list-style-type: none"> ○ Salaire coordinatrice 26 460 € ○ Cotisations coordinatrice 9 000 € ○ Salaire chargée de concertation (mi-temps) 10 800 € ○ Cotisations chargée de concertation (mi-temps) 3 000 € ○ Transport salariée 384 € ○ Provisions congés payés 900 € 			
Autres charges de gestion courante <ul style="list-style-type: none"> ○ Charges gestion courante 200 € ○ Adhésions 150 € ○ Cagnotte Égalité FH 1 000 € ○ Dotations aux amortissements 412 € 			

TOTAL 80 200 €

TOTAL 80 200 €

Valorisation du temps bénévole

Le conseil d'administration de la Fédération est très actif. Ainsi, sa participation bénévole est évaluée en 2023 à 600 heures pour l'ensemble du CA. Cette évaluation est constante, et devrait être la même en 2024.